

BULLETIN MUNICIPAL 2025



ISTURITS

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Au nom du Conseil Municipal, je voulais vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez renouvelée lors des dernières élections municipales. Votre soutien est une véritable source d'encouragement et nous conforte dans notre engagement quotidien pour que notre commune puisse se développer.

L'année 2025 a permis d'engager les premiers travaux d'aménagement de notre centre-bourg par la réalisation du parking de l'église qui regroupe désormais l'arrêt de bus, le stationnement et la mise en accessibilité de l'église pour les personnes à mobilité réduite. En parallèle, les travaux menés sur l'éclairage du trinquet s'inscrivent dans le cadre de la rénovation énergétique du complexe Harpe Alde.

Cet été, nous engagerons deux opérations importantes de travaux qui amélioreront notre cadre de vie. D'une part, la rénovation énergétique globale de la salle polyvalente et des salles de classe en développant, notamment, un champ photovoltaïque qui permettra de couvrir une grande partie des besoins énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux et d'autre part, des travaux d'aménagement et de sécurisation des abords du complexe Harpe Alde.

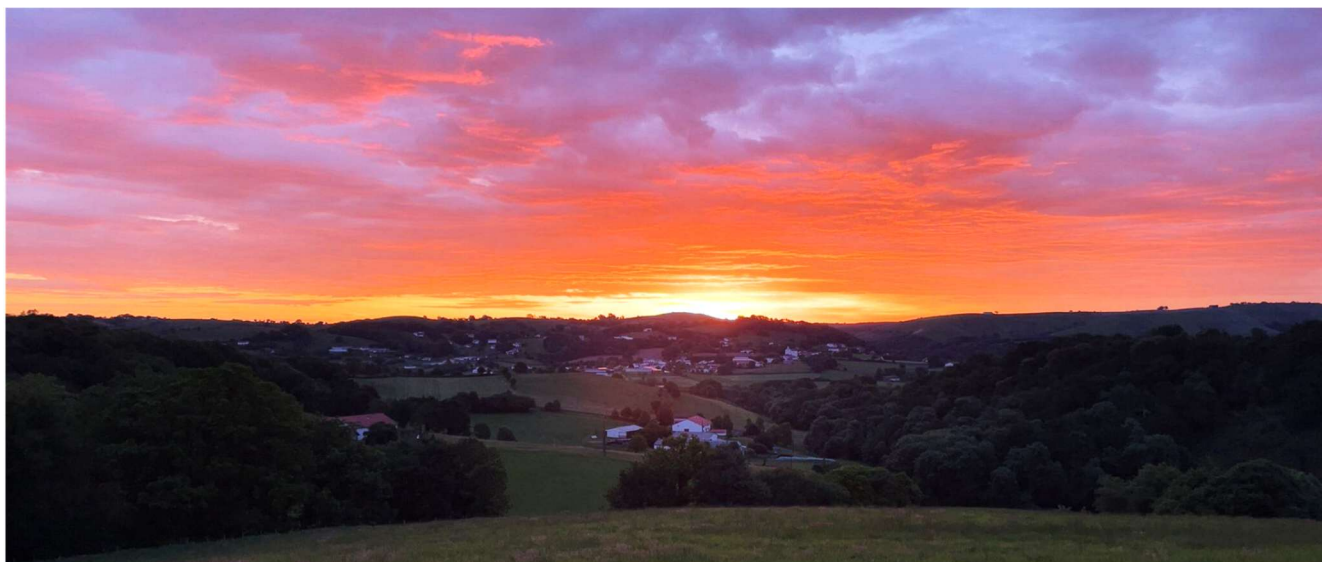
Ces projets illustrent notre engagement à entretenir notre patrimoine communal, tout en se conformant au respect des exigences réglementaires et environnementales dans une démarche de développement durable.

Enfin, je souhaite que nous puissions continuer à vivre ensemble en respectant les opinions de chacun. La diversité de nos points de vue est une richesse et nous devons en faire un atout pour renforcer notre cohésion. Soyons ouverts aux échanges et vivons ensemble dans une atmosphère de dialogue et de respect mutuel.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et je vous remercie de votre engagement pour notre commune.

Prenez soin de vous.

Frédéric CAMOU, Maire
Les membres du Conseil Municipal



PROJETS & TRAVAUX

- **Réaménagement des abords, sécurisation et mise en accessibilité du complexe Harpe Alde**

L'un des objectifs du plan de référence engagé en 2022, consiste à sécuriser notamment les abords du complexe Harpe Alde qui regroupe dans son enceinte une grande partie des activités de la commune : école, centre de loisirs, salle polyvalente et trinquet.

Les futurs aménagements permettront un accès sécurisé pour tous les usagers, une circulation apaisée au droit de cet équipement, une sécurisation de la voie Hirixka ainsi qu'un embellissement de ses abords.

Ces travaux débiteront mi-juin pour se terminer courant août 2026. Quelques perturbations seront à prévoir, toutefois, toutes les mesures seront prises, en concertation avec les services du Conseil Départemental, pour limiter au maximum ces désagréments.



- **Travaux de rénovation énergétique du complexe Harpe-Alde**

Dans la continuité des premiers travaux engagés depuis 2022, un programme de travaux importants sera mené cet été au sein du complexe Harpe- Alde. L'obtention des subventions et les résultats favorables aux différents appels d'offres, nous permettent de lancer la dernière tranche de travaux de rénovation énergétique (éclairage, ventilation, isolation, couverture, champ photovoltaïque) qui porteront sur les salles de classe et la salle polyvalente.

Ces travaux nécessiteront la fermeture totale du complexe à compter du 6 juillet jusqu'au 1^{er} septembre prochain. Durant cette période, l'accueil du centre de loisirs Arberoa Alaiki sera délocalisé sur l'école publique d'Ayherre afin de permettre une continuité de service au bénéfice de toute la vallée de l'Arbéroue. L'accès à l'aire de jeux sera maintenu par le portail donnant sur le chemin de Hirixka.

La commune remercie par avance les usagers et les riverains pour leur compréhension durant cette période de travaux.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE ANNÉE 2025

Excédent global 2024 : 930 845.71 €

Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	135 449,54
012	Charges de personnel	253 354,27
014	Atténuations de produits	414,00
65	Autres charges de gestion courante	119 323,19
66	Charges financières	9 561,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 937,50
TOTAL DEPENSES		532 040,48

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	Produits des services, domaine et vente	173 960,32
73	Impôts et taxes	88 841,62
731	Impositions directes (dont impôts locaux*)	122 063,60
74	Dotations, subventions et participations	96 946,22
75	Autres produits de gestion courante	77 933,76
76	Produits financiers	2 090,00
77	Produits spécifiques	634,00
013	Atténuations de charges	14 845,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	411,00
TOTAL RECETTES		577 725,72

Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts et dettes assimilés	44 990,77
20	Immobilisations incorporelles	17 000,00
Dépenses réelles hors opérations		61 990,77
	Voirie communale	10 760,76
	Acquisition de matériel	3 384,65
	Bâtiments communaux	4 192,31
	Divers travaux	1 338,00
	Requalification centre bourg	312 253,08
	Rénovation énergétique	53 060,20
	Local multi associatif	393,37
	Bureau Clsh - rénovation cour	1 781,81
	Landes communales	22 450,69
	Hirigoïnia	2 634,00
Dépenses réelles opérations		412 248,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	411,00
041	Opérations patrimoniales	16 217,07
TOTAL DEPENSES		490 867,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 956,15
16	Emprunts et dettes assimilées	1 096,00
Recettes réelles hors opérations		20 052,15
	Voirie communale	20 429,00
	Requalification centre bourg	74 945,47
	Rénovation énergétique	50 713,50
	Bureau Clsh - rénovation cour	13 717,04
Recettes réelles opérations		159 805,01
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 937,50
041	Opérations patrimoniales	16 217,07
TOTAL RECETTES		210 011,73

Résultat global 2025 : 695 674.97 €

*Impôts locaux

	Taux 2024	Taux 2025	Base 2025	Produits 2025
Taxe Habitation Résidences secondaires (THRS)	12,12%	13,09%	52 339	6 851
Taxe Habitation Logements vacants (THLV)	12,12%	13,09%	17 070	2 234
Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB)	23,12%	24,97%	367 973	92 188
Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties (TFPNB)	39,39%	42,54%	30 030	12 775
Total produits des taxes				114 048

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX COMMUNAUX 2026

Comme chaque année, le vote des taux des impôts locaux fait l'objet d'une délibération. Pour l'année 2026, lors de son conseil du samedi 18 avril 2026, le conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter.

Cependant, nous tenons à rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2024, la commune a instauré la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements vacants) après la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale). Depuis, elle s'est rapprochée des services fiscaux afin de régulariser la liste des logements vacants et des résidences secondaires de la commune. Nous vous invitons donc, à vérifier votre situation et à la mettre à jour si nécessaire auprès des services fiscaux ou sur votre espace personnel en déclarant sur « gestion de mon patrimoine ».

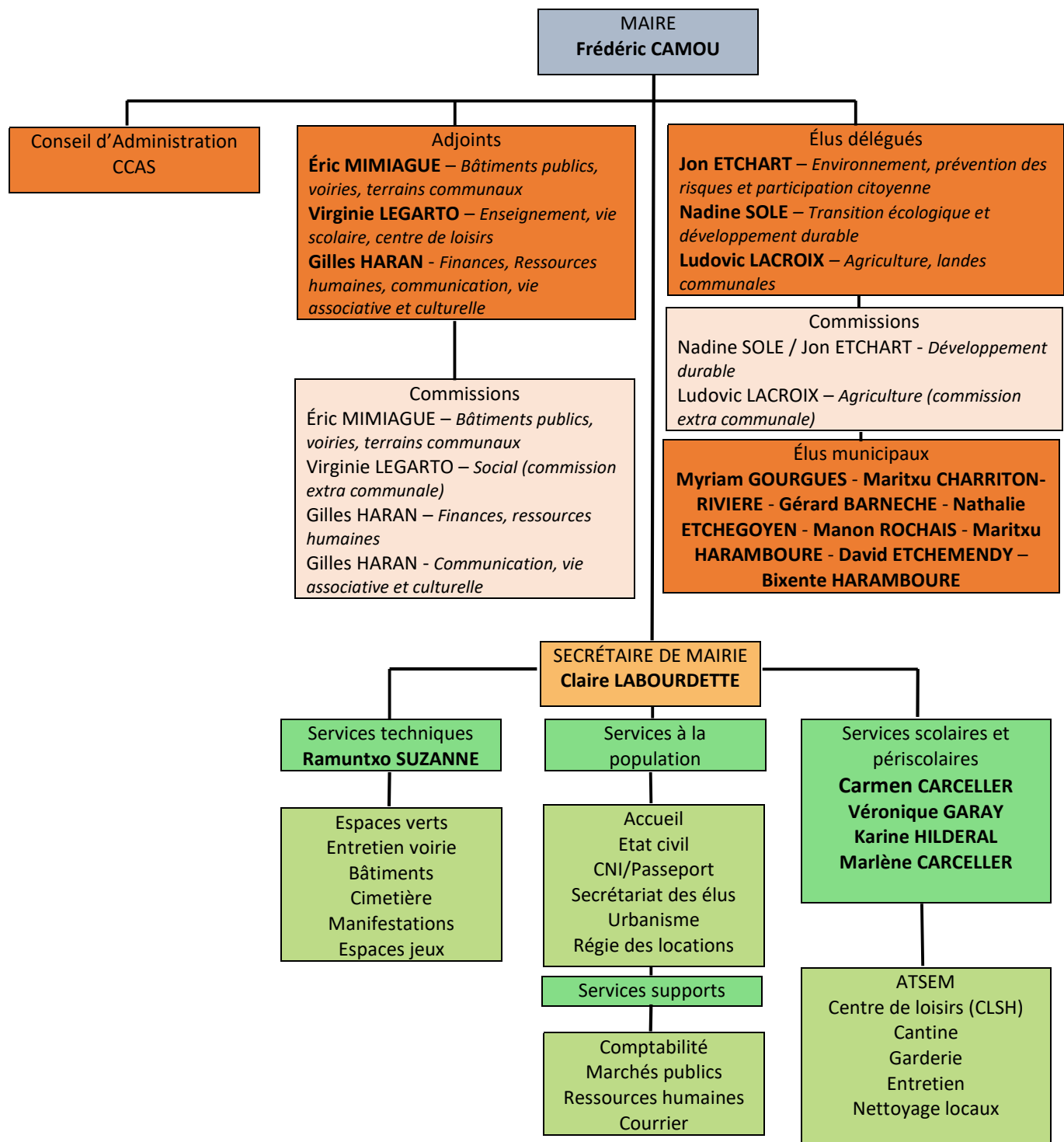
Pour information, lors du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque en date du 28 février 2026, les conseillers communautaires ont adopté à l'unanimité, la reconduction des taux de fiscalité de 2025 [taxes foncières sur les propriétés bâties (2.93 %) et non bâties (4.06 %), taxe d'habitation (9.39 %) et cotisation foncière des entreprises (28.49 %)]. Ils ont également adopté à l'unanimité, le maintien au même taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 10.70 % et le maintien du produit à 5 millions d'euros de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Tous ces taux se retrouvent sur l'avis d'imposition dans la colonne « intercommunalité ».

SUBVENTIONS COMMUNALES 2025

Etablissements scolaires	
Arberoa ikastola	7 040
Associations de Parents d'Élèves (APE)	
APE Arberoa ikastola aitzina	275
Associations du village	
Abarratia	400
Artetxea	400
Comité des fêtes	400
Arberoako joaldunak	400
Goratik	400
Autres associations	
Arrapitz	100
Association Les papillons	37
Bidekoekin solidarité migrants	50
Biga bai	50
CIDFF 64	50
Croix rouge	50
Euskalzaindia	50
Hemen elkartea	100
Herria journal	100
Integrazio batzordea	450
Irulegiko irratia	200
Izpindar	50
Kanaldude	100
Laguntza etxerat	115
Mediabask	100
Secours catholique	50
Sos laborari	150
Total Subventions	11 117 €

ORGANIGRAMME COMMUNAL



ÉLUS DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

Délégué communautaire titulaire	Gilles HARAN
Déléguée communautaire suppléante	Nadine SOLE
Délégué titulaire Syndicat mixte du SCoT Pays Basque et Seignanx	Gilles HARAN
Délégué suppléant Syndicat mixte du SCoT Pays Basque et Seignanx	Frédéric CAMOU
Délégué suppléant Syndicat des mobilités du Pays Basque adour	Éric MIMIAGUE
Délégué suppléant Syndicat du bas-adour maritime	Frédéric CAMOU
Délégué titulaire Syndicat de préfiguration PNR Montagne Basque	Gilles HARAN
Délégué titulaire Association Aldatu	Gilles HARAN

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

THIEBAUD BISCAICHIPY Luma, née le 02/01/2025 à Bayonne
VIRESVOLIT Lola, née le 31/01/2025 à Bayonne
DARRAILLANS Elaia, Isabelle, Arlette née le 28/02/2025 à Bayonne
JABELIN Emilia, Florence, Pascale, née le 01/10/2025 à Bayonne

Nous adressons toutes nos félicitations à ces familles.

DÉCÈS

CARCELLER José-Maria, décédé le 14 janvier 2025
AMADE Michel, décédé le 06 février 2025, maison XANTXOTEA
GRATTEPANACHE Serge, décédé le 06 février 2025, maison ELIZALARRIA
DURRUTY Jean, décédé le 11 août 2025, maison GURE AMETSA
BIDART André, Jean, Batiste, décédé le 13 novembre 2025, maison URRUTIA
CASEMAJOR née DURRUTY Etienne, décédée le 10 décembre 2025 maison LARRALDIA

DÉCÈS Pausa Lekua

BELLO Félicité, décédée le 23 janvier 2025	ITCIA Albertine, décédée le 29 juillet 2025
MORROIN Clémence, décédée le 09 février 2025	BEUHORRY-SASSUS Marie-Thérèse, décédée le 16 décembre 2025
LARRONDE Ernestine, décédée le 20 février 2025	ARGUINDEGUY Pierre, décédé le 18 décembre 2025
BERHO Pierre, Marie, décédé le 20 février 2025	DUHALDE née URRUTY Marie-Jeanne, décédée le 26 décembre 2025
LAVALLEE Marguerite, décédée le 11 juillet 2025	
LARRE Maurice, décédé le 22 juillet 2025	

Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances à toutes les familles éprouvées par ces disparitions.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- CALVO ILUNDAIN Violeta : modification de l'organisation et des dimensions des menuiseries extérieures, ajout d'habillage en colombage et poteaux bois
- GAEC Biziari : construction d'un bâtiment agricole fermé
- GAEC Bordda : construction d'un bâtiment agricole ouvert
- HARAMBOURE André : construction d'un bâtiment agricole semi-ouvert avec pose de panneaux photovoltaïques
- TOURATON François : construction d'un poolhouse, d'un abri jardin, et modification de la piscine
- SALLABERRY Sandra : modification menuiserie et porte de garage par baie et porte coulissante
- MIRANDE Frédéric : transfert total, modification ouverture façade et colombage, voie d'accès et création de places de stationnement
- BELLOCQ Jean Claude : abri voiture semi-ouvert
- GONZALEZ Emma : construction d'une maison individuelle, d'un abri voiture et de terrasses
- ETCHART Olivier : réhabilitation de la maison Chelaytoa

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- HARAMBOURE André : panneaux photovoltaïques
- HARAMBOURE David : panneaux photovoltaïques
- LARRABURU François : détachement d'un lot à bâtir
- DELHOVE Daniel : détachement d'un lot à bâtir
- AUFFRET Christophe : modification baie vitrée et colombages
- MENDIBOURE Patrick : panneaux photovoltaïques
- EARL Etcheparia : panneaux photovoltaïques
- ORBEZUA Javier : panneaux photovoltaïques
- SALLABERRY Sandra : clôture, plantation haie et portail
- PEREIRA Mickaël : panneaux photovoltaïques
- RIVALS Cécile : installation d'une pergola bioclimatique
- DACHARY Jean-Pierre : panneaux photovoltaïques

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Toute déclaration préalable de travaux et permis de construire (construction, rénovation, extension, changement de façade, etc...) ayant fait l'objet d'un arrêté d'urbanisme, est soumis à une vérification de la conformité des travaux déclarés.

Depuis le 2^{ème} trimestre 2022, la commune est en mesure de solliciter un agent assermenté de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui a la charge d'assurer ces contrôles et le cas échéant de dresser un procès-verbal constatant les infractions au code de l'urbanisme.

Il est rappelé que tout pétitionnaire doit déposer au démarrage, la déclaration d'ouverture du chantier et à la fin des travaux, la demande de DAACT.

Pour toute question relative à un dépôt d'une Déclaration Préalable / Permis de Construire, il est recommandé de prendre attache auprès de la mairie afin de s'assurer de la compatibilité avec le règlement du PLUI du Pays d'Hasparren.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Définition : Le CCAS gère les affaires sociales de la commune. Il dispose d'un budget autonome. Le maire en est le président de plein droit.

Le conseil d'administration se compose de 9 membres dont :

5 élus titulaires : Frédéric Camou, Virginie Legarto, Nickie Lelorec, Monique Lohiague, Karine Malé dit Cazot.

1 élue suppléante : Myriam Gourgues

4 représentants d'associations familiales, de personnes âgées et d'handicapés ou oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions : Bernadette Ascery, Claude Candiard, Marie-Pierre Casemajor, Marie-Josée Lacroix.

Les attributions

Obligatoires : compléter les dossiers d'Action Sociale et les transmettre aux services départementaux

Facultatives : la réglementation l'autorise à mener « une action générale de prévention et de développement social » (Art. R123-2 du CASF) en accordant des aides après « une analyse des besoins de la population » (Art. R123-1 du CASF)

Modalités d'attribution

Le CCAS n'a pas la qualification pour juger les besoins en aide exceptionnelle. Il se rapproche du CCAS d'Hasparren pour l'établissement d'un diagnostic lors de besoin.

Les recettes peuvent être la subvention versée par la commune ou des dons ou des legs.

Les délibérations

Le huis-clos des séances se justifie par l'obligation du secret à laquelle sont astreints les administrateurs. Aucune disposition n'impose l'affichage des comptes rendus des réunions du CCAS.

Divers

- Portage de repas : le CCAS d'Hasparren, sous la compétence de la Communauté Pays Basque, peut gérer ce service qui est ouvert aux personnes retraitées ou en situation de vulnérabilité (arrêt maladie, situation de handicap...).

Contact : 05 59 70 29 07

- Une aide et/ou des informations concernant les démarches administratives en ligne (mise à disposition d'un ordinateur et/ou aide par une présence physique), la téléassistance et la complémentaire santé solidaire sont proposées. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie qui transmettra votre demande.

- Paniers garnis : ces derniers ont été distribués aux personnes résidant sur la commune et âgées d'au moins 75 ans.

- Un repas, organisé pour les personnes de 60 ans et plus, a eu lieu en juin et a rassemblé une quarantaine de personnes ; l'occasion de rompre l'isolement et de profiter d'un moment convivial et d'échanges.

LE CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Arditeya-Vieil Assantza, porté par l'association Arditeya-Vieil Assantza, s'inscrit dans le dispositif national des CRT (<https://solidarites.gouv.fr/centre-de-ressources-territorial>).

Le CRT vise à renforcer et coordonner l'accompagnement des personnes âgées en matière de prévention santé, d'évaluation des besoins, d'expertise gérontologique et de coordination des parcours. L'objectif principal est de favoriser le maintien à domicile.

Ce service contribue au bien vieillir dans les conditions de sécurité et de qualité de vie, avec des réponses adaptées aux besoins de chaque personne. Il vient également en aide aux aidants ainsi qu'aux professionnels du territoire.

Le CRT Arditeya-Vieil Assantza mis en place en septembre 2025, intervient sur un secteur de 25 communes autour d'Ustaritz, Hasparren et Cambo-les-Bains. Il agit en complément des professionnels et services déjà présents sur le territoire, avec une logique de coopération et de mutualisation des ressources locales.

Pour cela, une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale est mobilisée.

A ce jour pour la commune d'Isturitz, l'équipe du CRT propose des ateliers de prévention santé sur les communes avoisinantes (Ayherre, St Martin d'Arbéroue et St Esteben). Une ergothérapeute ainsi qu'une psychomotricienne peuvent être sollicitées afin de réaliser des bilans et des évaluations au domicile (ex: aménagement du domicile, mise en place d'aides techniques, accompagnement post-chute...). Le CRT propose également des actions de soutien destinées aux aidants d'une personne âgée.

Le CRT constitue une ressource pour les habitants et les professionnels du territoire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Maidier COUILLET – Marion PHOSTEIN

Coordinatrices du Centre de Ressources Territorial
Arditeya-Vieil Assantza

Tél : 06.46.45.74.97

Mail : crt@arditeya-vieilassantza.fr



ACCUEIL DE LOISIRS ARBEROAN ALAIKI

L'accueil de loisirs bilingue Arberoan Alaiki répond à un réel besoin des familles provenant des quatre communes organisatrices (Ayherre, Isturits, Saint Esteben et Saint Martin d'Arbéroue).

L'été passé, 93 familles ont été utilisatrices du service, soit au total 129 enfants de 3 à 13 ans (32 enfants pour la commune d'Isturits) sur la période du 7 juillet au 14 août du lundi au vendredi dans les locaux, partagés avec l'école "Le petit Prince" d'Isturits. L'équipe était composée de la directrice, Carmen Carceller, diplômée BAFA, de sept animateurs et de 3 stagiaires BAFA.

Les enfants ont pu voyager à travers différentes époques « extraordinaires », et découvrir ces périodes par le biais d'activités manuelles, d'expressions corporelles, d'activités ludiques et sportives, de sorties... Les principaux événements qui ont marqué cet été :

- Intervention de l'association médiévale « Les Sentinelles de la Guivre »
- Ateliers de musique avec Estelle ARNIS, animatrice musicienne : découverte de plusieurs instruments, chants, enregistrement de bande-son, utilisation de logiciel de montage...
- Création et tournage d'un film par les enfants, suivi d'une diffusion aux familles autour d'une auberge espagnole
- 15 enfants ont participé à un séjour de 3 jours et 2 nuits à Baigorri
- 20 enfants ont campé une nuit au centre de loisirs
- Rencontre avec les résidents de l'EHPAD autour d'un spectacle de magie
- Intervention de la troupe de théâtre « Le théâtre du Versant » à l'accueil de loisirs : pièce de théâtre « Le vilain petit canard » revisitée
- Sorties diverses : Abbaye de Sordes, WowParc, Ttikientzat, Lac de Guiche



Les petites vacances se sont déroulées sur différents thèmes (les fêtes dans le Monde, les super-héros de la nature, Harry Potter) avec plusieurs animations (activités sportives, manuelles, musicales, balades en forêt...). 80 enfants en moyenne utilisent le service sur chaque période.



Concernant **les mercredis** pour l'année 2024-2025, 72 enfants ont bénéficié du service et profité des diverses activités menées par des intervenants extérieurs (Club Nature avec Patricia SAULI de l'association l'Abeille Verte, jeux coopératifs avec Yann OCHOA, cirque avec Niko de l'association Ziliportaka). En complément des intervenants, Aurélie Biscaychipy, Audrey Ipuuy, Estelle Arnis, Karine Hilderal et Carmen Carceller ont proposé aux enfants des activités diverses. Les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD Pausa Lekua ont également repris, à raison de deux fois par période.

La sortie de fin d'année a été organisée au Zoo de Labenne. L'année scolaire s'est terminée par une soirée avec les parents. Les enfants ont proposé une restitution des ateliers cirque, suivie d'une auberge espagnole. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements, n'hésitez pas à contacter Carmen CARCELLER par mail à l'adresse suivante : arberoanalaiki@isturitz.fr ou par téléphone au 07.86.49.00.15. Vous pouvez également contacter la mairie d'Isturits au 05.59.29.62.84 pour toute information concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

LE RPI BIGABAT ÉCOLES PUBLIQUES D'AYHERRE ET D'ISTURITS

Comme chaque année, l'association APE BIGA BAT a continué à mener différentes actions sur les communes d'AYHERRE ET ISTURITS. Ce qui permet de nous engager auprès de nos enfants et de proposer la possibilité d'accéder à de nouvelles découvertes.

Le 10 JANVIER : Pour célébrer le début d'année 2025, parents et enfants se sont réunis à la salle d'Ayherre, autour d'une auberge espagnole. Nos enfants partageant des moments communs au sein des deux écoles, il nous semble évident de proposer ce genre d'évènement pour favoriser les échanges et faire plus ample connaissance.

Le 9 FEVRIER : Nous avons proposé en co-partenariat avec l'association « Tous avec Agosti » (aide au logement des familles lors d'une longue hospitalisation), un tournoi de mus à la salle pour tous d'Isturits.

Grâce à cette entraide, nous avons pu réunir nos différentes compétences pour proposer et assurer cet évènement qui a remporté un joli succès avec 78 équipes participantes, avec la particularité de proposer un gain financier en consolante !

Le 31 MARS : Pour la deuxième année consécutive, en thématique avec Pâques, nous avons proposé une chasse aux énigmes à travers le bourg d'Isturits. Balade et devinette pour apprécier la récompense ! Un moment sympathique et familial favorisant la rencontre des enfants hors temps scolaire.

Le 1^{er} MAI : Notre traditionnelle randonnée pédestre couplée à la vente de muguet à Ayherre. Nous avons eu le plaisir de faire sillonner à travers les différents circuits, 330 participants ! Le soleil a permis de profiter pleinement de cette journée.

Depuis quelques années déjà, l'APE a la volonté d'apporter une contribution financière pour une association. « Tous avec Agosti » a été choisie en 2024, mais la météo pluvieuse n'avait pas permis de maintenir la randonnée et donc d'apporter un soutien financier à cette association. Chose faite en 2025.

15 JUIN : L'APE a fait chauffer les planchas pour proposer un stand « Talo », le dimanche des fêtes d'Ayherre ! Une équipe de parents s'est activée pour soulager les fringales des villageois !

20 JUIN : La fête scolaire a eu lieu à la salle pour tous d'Isturits. Un grand moment de retrouvailles pour les enfants et les familles, rythmé par un spectacle, une kermesse et une auberge espagnole bien généreuse grâce à l'implication de tous les parents.

30 NOVEMBRE : Une bourse aux jouets a eu lieu toute une matinée à la cantine d'Ayherre. Grâce à l'appel aux dons fait auprès des parents, nous avons pu proposer un large choix de livres, de jeux de société, de jeux d'éveil. Le choix du petit prix a permis de préparer Noël avec plus de douceur.

19 DECEMBRE : L'APE a lancé un appel à Olentzero, pour qu'il descende de sa montagne et qu'il mette son activité de charbonnier en parenthèse afin de partager un moment gourmand et en chanson avec les enfants des deux écoles. Chaque école a pu bénéficier d'une dotation : livres en euskara, livres documentaires, jeux de société et jeux d'apprentissages.

Suite à une demande écrite de pouvoir bénéficier à un lieu de stockage plus grand, la commune d'Isturits a répondu de façon favorable à notre requête. L'association peut stocker tout le matériel qu'elle possède dans une seule et même pièce. Nous remercions la municipalité d'avoir pu répondre à nos besoins associatifs.

Nous profitons également, de remercier tous les parents qui se mobilisent et qui apportent leur soutien lors des évènements. Mais aussi les villageois des deux communes qui montrent leur soutien par leur présence lors des manifestations que nous menons.



ARBEROA IKASTOLA AINTZINA

Arberoa Ikastola Aintzina est une association constituée de parents d'élèves d'Isturitz qui œuvre pour le soutien et la promotion d'Arberoa Ikastola (école intercommunale immersive en langue basque basée à St Martin d'Arbéroue). Diverses manifestations sont organisées chaque année afin de :

- Collecter des fonds qui servent à financer le fonctionnement de cette école (salaires des 3 ATSEM, achats de fournitures et de matériel, goûters, ...)
- Participer à la vie de notre commune et promouvoir l'euskara

En juin, nous avons organisé sur le fronton d'Isturits, un concert avec les enfants de l'Ikastola et le musicien Pelax à l'occasion d'Arberoa Eguna. Diverses animations ont également eu lieu au cours de l'année comme des soirées

pintxo, Gau Beltza, le marché de Noël ainsi qu'Eguberriko gaudia avec le concert d'Izan.

Le projet d'école d'Arberoa Ikastola porte sur la Communication Non Violente (CNV), le développement de l'autonomie et de la personnalité ainsi que le respect de l'environnement (tri des déchets, compostage, jardinage, goûter commun bio...). Ouverte en septembre 2008 (avec 5 élèves lors de la première rentrée), 55 enfants ont effectué la rentrée 2024/2025.

Pour en savoir plus sur l'école, les projets mis en place, vous pouvez consulter notre site web : www.arberoaikastola.org

Si vous souhaitez poser des questions sur le fonctionnement d'Arberoa Ikastola, vous pouvez contacter directement l'Ikastola : 05.59.29.76.23 ou un des parents : Nikolas Lafitte / Joëlle Garra : 05.47.02.48.32

LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE



COMITÉ DES FÊTES

Durant l'année 2025, le comité des fêtes a organisé plusieurs projets.

En juin nous avons organisé une soirée paëlla à l'occasion de la finale du Top 14. Les personnes présentes ont pu profiter d'une bonne paëlla préparée par notre cuisinier officiel du comité des fêtes Bixente CARCELLER.

En octobre ont eu lieu les traditionnelles fêtes du village. Comme chaque année les fêtes ont débuté le vendredi soir.

Pour la première partie du vendredi, Artetxea a maintenu le marché des producteurs locaux, comme tous les vendredis chaque semaine.

S'en est suivi une soirée talo/frites et buvette, animée par la txaranga KALUME, les villageois ainsi que les autres ont pu profiter d'une bonne soirée qui annonçait le weekend !

Pour le samedi matin nous avons organisé la fameuse omelette, un régal pour les papilles de tous les matinaux de la veille. En ce qui concerne notre méchoui, cette année nous avons accueilli pour la première fois la txaranga XAHETA qui a su faire danser tout le trinquet ! Et c'est

ensuite EDANTZA que nous avons accueilli pour animer notre bal jusqu'à 5h !

Le dimanche comme chaque année nous avons pu profiter du traditionnel repas chantant animé par la txaranga TXITXIRIOAK organisé par Artetxea. Le dimanche soir, a été le retour de la paëlla, un bon repas pour ceux qui souhaitaient effacer ou tenter d'atténuer les excès du weekend !

L'année s'est clôturée par le repas des villageois le samedi 11 octobre, autour d'un bon repas !

Le comité tient à remercier tous les bénévoles, et sponsors pour leur implication. Un grand merci également aux jeunes qui nous ont rejoint cette année !

Une grande reconnaissance envers vous, villageois, pour votre générosité, votre participation et votre bonne humeur ! On vous dit à très vite !



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE GORATIK D'ISTURITZ

En parallèle de la chasse du petit gibier, lors de la saison 2024 / 2025, quasiment une cinquantaine de sangliers (dont une douzaine sur Isturitz) ont été tués sur le regroupement de communes (6 au total) auquel adhère notre société de chasse.

La chasse du chevreuil est pour sa part pratiquée en chasse individuelle (approche / affût) et en chasse collective (battue) avec une répartition d'environ 50 / 50 pour la réalisation du plan de chasse.

Afin de mieux matérialiser les postes de chasse tout en améliorant la sécurité (les tirs étant plus fichants depuis des postes surélevés), la société de chasse a investi et a installé une dizaine de miradors sur la commune.



Concernant les actions en faveur de l'environnement, en cours d'été 2025, une opération de taille des branches / arbres débordant sur divers chemins communaux a été menée (tronçonneuses

sur perche + broyeur de branches) afin de permettre ensuite un passage plus aisé du tracteur / girobroyeur (opération menée annuellement en fin d'été) et éviter ainsi leur comblement progressif par la végétation et leur fermeture à moyen terme ...

Une bonne douzaine de participants (chasseurs, randonneurs ou habitants de la commune) se sont retrouvés à cette occasion et l'opération sera reconduite en 2026.

Comme les années antérieures, l'ACCA propose à la vente divers produits à base de sanglier (axoa, saucisses, saucissons et pâtés)

Lors de la saison 2024 / 2025, deux jeunes villageois (dont une jeune fille) ont adhéré à notre association et ont régulièrement participé aux chasses collectives organisées sur la commune. En plus de faire diminuer la moyenne d'âge globale des chasseurs communaux, leur intégration s'est très bien passée et a été facile et rapide.

Pour ceux que cela intéresse, il est toujours possible de venir découvrir la chasse avec un / des chasseur(s) du village (chasse individuelle / battue au grand gibier) et, pourquoi pas, dans la foulée, de passer le permis de chasser et / ou la formation pour chasser à l'arc ou devenir piégeur agréé (par exemple).

Pour plus d'informations (achat de produits à base de sanglier, souhait de découvrir un mode de chasse, questions relatives au permis de chasser, etc...), n'hésitez pas à contacter un membre du bureau de l'ACCA : Peyo ETCHEGOYEN : 06.79.71.67.46 / Jon ETCHART : 07.82.66.15.67 / Guillaume LABARERE : 06.59.91.88.04



ARTETXEA

Cette année encore, l'association a proposé une programmation culturelle riche et variée, pour tous les goûts et tous les publics. À travers des activités comme le bertsu, la musique, la danse ou le théâtre, elle participe activement à la vie du village.

Programme de l'année :

7 février : EH MUS
4 avril : Diffusion de courts métrages
16 mai : Bertso afaria
11 juillet : Concours d'omelette
29 août : Concert Buuzbu + Joseba Irazoki
6 septembre : Forum association + Bertso saioa

4 octobre : Théâtre
5 octobre : Kantu bazkaria
31 octobre : Gau Beltza
7 novembre : Conférence – Peio Berterretxe
5 décembre : Projection du documentaire PERKAIN

Événements organisés avec d'autres associations :

Tous les vendredis : marché (producteurs d'Arberoa)
6 mars : Projection du documentaire Kabezudo
21 mars : Udaberri zehar (Arberoa zehar)

6 juin : Kabaret gaua (Arberoa zehar)
24 octobre : Arberoa zehar
19 décembre : Marché de Noël et soirée (Arberoa Ikastola)



En plus de ces événements, des activités régulières sont proposées toute l'année : cours d'arts plastiques pour enfants et adultes, ateliers de communication non violente, cours de basque pour adultes, groupe de chant « Artetxea kantuz », et séances de Step.

L'association a pour objectif principal de promouvoir la langue basque. Elle contribue aussi à animer le village grâce à de nombreuses activités.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter un membre de l'association ou venir directement à Artetxea !

LE MARCHÉ D'ISTURITZ, A L'INITIATIVE DES PAYSANS

Ce marché hebdomadaire a démarré il y a trois ans, dans les locaux de l'association Artetxea qui met à disposition sa cour et l'abri l'hiver. Peu à peu ce rendez-vous de fin de journée est devenu un point de rencontre.

D'autres producteurs de la vallée d'Arbérone ont depuis élargi le cercle et offrent **une gamme de produits frais tous les vendredis soir, de 18 h à 19 h 30 :**

pains, légumes, fromages de brebis et yaourts, fromages de vache et produits laitiers, miels, poulets, bières, fromages de



chèvre, charcuteries et plats cuisinés, jus de pomme, pâtisseries...

Ici on joue la carte de la proximité avec des produits ultra-frais, car l'ensemble des producteurs viennent **d'un rayon de 6 kms** et sont très majoritairement engagés en agriculture biologique.

Chaque 1^{er} vendredi du mois, les associations locales proposent régulièrement des manifestations culturelles ou culinaires.

Laster arte !

ARBEROAKO JOALDUNAK

En 2025 les cloches des Joaldun ont continué à sonner en animant les hauteurs et les rues du village.

Nous sommes sortis lors du carnaval.

Au mois de mai, nous avons été invités aux fêtes du vieux Bilbo.

En décembre, accompagné des chants des enfants, d'Olentzero et de Mari Domingi, nous avons participé au marché de Noël. En traversant une partie du village, nous avons éclairé l'une des nuits la plus longue de l'hiver.

Tulun, Tulun !! A très vite !





Forte de ses 77 adhérents et bénévoles, l'Association Erberua joue un rôle important dans l'animation de notre village. Elle gère le tournoi de Pala pendant 5 mois de novembre à avril. Elle organise la rando annuelle le dernier dimanche d'octobre. Elle gère également le café Ttipia depuis le 1^{er} octobre 2024, et ce toute l'année.

Tournoi Pala Ancha 2024/2025

Ce sont 84 équipes qui ont disputé le tournoi. Il a débuté le 13 novembre 2024 et s'est terminé le 12 avril 2025, une animation importante pour le village, où se rencontrent des personnes de nombreux villages du Pays Basque et des Landes.

Joan Cantegrel a assuré la gestion des inscriptions et l'établissement du calendrier. Nous sommes ravis de sa prestation d'autant que la 1^{ère} année était gratuite.

Philippe Garispe a continué à gérer les parties reportées ; Carmen et Marie Pierre ont géré le planning buvette et Dominique les courses.

Nous remercions vivement les juges et leurs responsables, ainsi que les bénévoles de la buvette pour leur implication.

Le jour des Finales, après un apéritif pris dans la salle, nous nous sommes retrouvés 42 personnes, au restaurant Erramundea à Bonloc autour d'une bonne table, dans une très bonne ambiance.

Sortie des bénévoles du samedi 5 Juillet 2025

Nous sommes allés au restaurant Asteburua à Ossès, pour déjeuner. Nous étions 34 personnes. La journée s'est très bien passée, dans une super ambiance.

Randonnée du 26 octobre 2025

Comme l'année passée, la météo n'a pas permis un déroulement normal de la journée, malgré cela les participants étaient ravis. 223 participants dont 132 marcheurs et 91VTT, adultes et enfants.



L'association Abarratia a tenu son assemblée générale 2026 à la Maison pour Tous d'Ayherre, en présence de ses membres, partenaires et représentants locaux. Ce rendez-vous annuel a permis de dresser un bilan positif de l'année écoulée et de présenter les perspectives à venir.

Une association dynamique et engagée

Le club compte 83 licenciés, dont près de 40 % de féminines, répartis sur plusieurs communes du territoire. Son fonctionnement repose sur une équipe de bénévoles investis, tant au niveau du bureau que de l'encadrement sportif, avec des entraînements adaptés à tous les âges.

Une année 2025 riche en activités

De nombreux événements ont rythmé la saison :

- organisation de tournois conviviaux, notamment avec le club Denek Bat,
- participation à des initiatives culturelles comme Euskaraldia,
- accueil de finales jeunes du Pays Basque,
- soirées autour de la pelote basque et projections,
- développement d'activités variées comme le Pasaka.

Au total, près de 500 parties ont été disputées sur les différentes installations du territoire.

Pour la 2^{ème} année, nous avons choisi l'Association "Maison Goxa Leku", située à Saint Pée sur Nivelle, comme bénéficiaire des 1€ par inscription.

Cette aide permettra l'accompagnement, le mieux-être, les rencontres et le partage des patients atteints de cancer.

Nous remercions vivement :

- Les bénévoles qui le jour J, apportent leur aide aux parkings, aux inscriptions, aux ravitaillements, dans les différents points de sécurité, au service restauration, aux cuisinières, qui se sont mobilisés pour la réussite de la journée

- Les différents propriétaires qui nous autorisent à passer sur leurs terres.

- Les personnes qui se sont retrouvées pendant quelques soirs pour nettoyer les circuits, d'autres ont débroussaillé pendant la journée.

- Jean Michel et Sylvain Donapetry qui ont mis à disposition leur champ afin que de nombreux véhicules se garent en toute sécurité.

Cette journée a demandé la mobilisation de 77 personnes.

Café TTIPIA

Ce nouveau lieu de rencontre et d'échanges entre personnes de générations différentes est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2024. Il permet aux membres adhérents de l'association et leurs invités de se réunir autour d'un café, thé ou boissons non alcoolisées moyennant une cotisation annuelle de 5€.

Il est ouvert de 9h à 12h, selon la disponibilité des bénévoles. Ces derniers entretiennent les locaux ainsi qu'une partie de la pelouse.

Certaines améliorations ont été apportées comme la remise en état des tables d'extérieur effectuée par Jean Pierre Mazain ; ainsi que le panneau indiquant le Café Ttipia a été fabriqué et posé par Jean Pierre Dachary. Nous les remercions vivement tous les 2.

ABARRATIA

De belles performances sportives

Plusieurs équipes se sont illustrées lors des compétitions, avec notamment :

- un titre de champion du monde,
- plusieurs titres en catégories jeunes et seniors,
- des finales disputées à haut niveau.

Ces résultats témoignent du dynamisme et de la qualité de la formation au sein du club.

Des projets ambitieux pour 2026

L'association souhaite poursuivre son développement avec :

- l'organisation de nouveaux tournois, dont la 4^e édition du tournoi interne de Frontball,
- la reconduction d'initiations (notamment au Pasaka),
- l'accueil de compétitions officielles,
- le renforcement de son ancrage local sur Ayherre, Isturitz et Saint-Esteben.

Le club lance également un appel aux bénévoles, notamment pour l'encadrement des catégories féminines.

Abarratia confirme ainsi son rôle majeur dans la vie sportive et associative locale, en alliant performance, convivialité et transmission de la culture de la pelote basque.

TARIFS DES LOCATIONS

Salle pour tous	Isturiztar	Extérieur
½ journée	200 €	400 €
1 journée	350 €	700 €
Groupe de moins de 50 personnes	200 €	400 €
Cantine « On Egin »	100 €	200 €

TRINQUET : LOCATION

1h sans lumière après 18h : 7 €

1h avec lumière après 18h : 10 €

Le samedi matin et le dimanche jusqu'à 18h00 la journée, l'accès au trinquet est gratuit pour les villageois.

FONCTIONNEMENT OUVERTURE TRINQUET

1. Veuillez appeler au 06 67 90 19 88 pour obtenir le code d'ouverture de la boîte.
2. Utiliser l'aire de jeux.
3. Avant de remettre la clé à sa place, vérifier que la porte du trinquet soit bien fermée.
4. Changer le code afin de verrouiller la boîte à clé.

Pour le bon fonctionnement de l'équipement public, il est de la responsabilité de chacun de conserver le trinquet dans le meilleur état possible. À votre arrivée, il vous sera demandé de vérifier le bon état du complexe, car en cas de dégradation, le dernier utilisateur sera tenu responsable des dégâts occasionnés. Pour les enfants mineurs qui utilisent le trinquet, il en va de la responsabilité des parents quant au respect des différents protocoles.

LA SALLE POUR TOUS

Elle est mise à disposition à titre gracieux pour les associations du village jusqu'à 3 manifestations dans une année. Au-delà, 100€ par événement.

Elle est également laissée gratuitement aux villageois à l'occasion de collations d'obsèques.

Si la salle est utilisée 2 jours par une personne du village pour fêter son mariage, le tarif de la location sera de 1 jour.

Un contrat de location sera établi dans tous les cas, **un mois avant la manifestation**. Il sera accompagné du règlement intérieur. Pour toute location, vous devez vous rendre à la mairie pour signer le contrat et le règlement de location et y déposer le chèque de caution.

Rappel : Le comité des fêtes ainsi que la mairie vous font savoir que les mobiliers (tables + bancs) sont à votre disposition gratuitement. Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez contacter la secrétaire de mairie. Un registre de prêt sera à signer auprès d'un élu lors de chaque emprunt, ainsi qu'au retour.

L'AIRE DE JEUX

Pendant la période scolaire :

L'aire de jeux n'est pas accessible pendant les horaires de classe. Elle est accessible à partir de 17h00 lors des jours d'école, et à partir de 18h00 le mercredi.

Pendant les vacances scolaires :

Lorsque les locaux sont occupés par le centre de loisirs, l'aire de jeux est accessible selon le calendrier d'occupation.

Lorsque l'aire de jeux est occupée l'après-midi par le centre de loisirs, elle est accessible au public à partir de 18h30.

Lorsque l'aire de jeux n'est pas occupée par le centre de loisirs, elle est accessible au public.

À titre exceptionnel, l'aire de jeux peut être interdite au public.

Pour le confort et le respect de tous, il est impératif de laisser cet endroit aussi propre que vous l'avez trouvé. Pour cela, de nombreuses poubelles sont mises à votre disposition.

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 12h30	
Mardi	8h00 – 12h30	13h30 – 17h00
Mercredi		
Jeudi	8h00 – 12h30	
Vendredi	8h00 – 12h30	13h30 – 18h00

CIMETIÈRE

La commune a deux caveaux disponibles. Toute personne intéressée peut s'adresser à la Mairie.

CONCESSION CIMETIÈRE

Si vous possédez un caveau familial, assurez-vous que vous avez un titre de propriété. Celui-ci sera transmissible à vos descendants.

Une concession funéraire est un emplacement réservé dans un cimetière pour l'inhumation d'un défunt. Elle est accordée par la mairie pour une durée de 30 ans. La concession peut être achetée par une famille ou un particulier, et elle doit être enregistrée officiellement.

La régularisation intervient souvent lorsque la concession n'a pas été formellement enregistrée, ou lorsque les documents administratifs sont incomplets ou perdus. Sans régularisation, il peut être difficile d'effectuer des travaux sur la tombe, de renouveler la concession ou de transmettre les droits aux héritiers.

La première étape consiste à se rapprocher de notre secrétaire de mairie, elle pourra vous fournir les informations nécessaires et les formulaires à remplir.

BOURSES COMMUNALES

Tous les étudiants inscrits en enseignement supérieur (à partir du niveau Bac) sont priés de se faire connaître auprès de la mairie pour obtenir une bourse communale (pour une première demande se munir d'un RIB + certificat de scolarité) et ce dans les meilleurs délais. Sont également éligibles les étudiants inscrits en classe Prépa concours au prorata de la durée de formation.

À noter : cette bourse sera versée chaque année à partir du mois de mai, aux étudiants inscrits lors de la rentrée précédente.



AIDE DE LA COMMUNE POUR LE BAFA

La commune a délibéré le 3 février 2024 pour aider à financer une partie du coût du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) à hauteur de 200 €, pour les jeunes domiciliés dans la commune, âgés de plus de 16 ans, quel que soit le revenu fiscal du foyer.

Pour les personnes intéressées, veuillez contacter la secrétaire de mairie munie des documents suivant :

- Attestation de l'inscription à la formation
- Justificatif de résidence
- Relevé d'identité bancaire

RECENSEMENT JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser, à 16 ans, auprès de sa mairie. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours, examens publics et permis de conduire.

INFOS VILLAGE

Si vous souhaitez recevoir les informations par internet (infos village), veuillez le faire savoir en envoyant votre adresse courriel à : isturits-com@outlook.fr.

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet d'Isturits a été retravaillé afin d'apporter du renouveau dans son identité visuelle avec une nouvelle conception graphique et afin d'améliorer son architecture de navigation avec de nouvelles fonctionnalités, le tout enrichi par l'ajout de contenus.

La page d'accueil est réalisée de manière à avoir une vision globale de l'ensemble des thématiques présentes sur le site, ce qui rend son utilisation simple et intuitive. Les nombreux onglets permettent quant à eux, d'avoir accès aux informations les plus pertinentes.

Cette nouvelle conception permet ainsi d'accéder très simplement à des fonctionnalités qui facilitent les démarches administratives à faire en ligne par tous les usagers. Le site internet de la commune permet également de trouver de nombreuses informations comme par exemple, se renseigner sur les démarches d'urbanisme, sur la collecte des déchets ou connaître les horaires de bus, les associations, les animations ou encore tout savoir sur l'école, le centre de loisirs ou toutes les infos de la municipalité.

Nous vous invitons à le visiter, il est accessible sur www.isturitz.fr.



ANNUAIRE

Mairie.....	05.59.29.62.84	mairie@isturitz.fr
ALSH Arberoan Alaiki.....	07.86.49.00.15	alsh@isturitz.fr
École publique Le Petit Prince..	05.59.29.45.97	ce.0640918A@ac-bordeaux.fr
Locations salle et trinquet.....	06.67.90.19.88	mairie@isturitz.fr
EHPAD Pausa Lekua.....	05.59.70.27.00	aapava@orange.fr
Eau et assainissement.....	05.59.29.17.72	regie-eau-secteur4@communauté-paysbasque.fr
Déchets ménagers.....	05.59.57.11.80	dechets.barnekalde@communaute-paysbasque.fr
Syndicat des mobilités.....	05.59.44.77.77	transportsscolaires@communaute-paysbasque.fr
Pôle du pays d'Hasparren.....	05.59.29.16.47	contact@communaute-paysbasque.fr